

CONCOURS ESSTIC 2011

EPREUVE DE SYNTHÈSE DE DOSSIER

Durée : 03 heures

Titre : les pays émergents



A partir des sept (7) documents qui suivent, vous produirez un texte structuré et cohérent, en prenant soin de lui donner un titre.

TEXTE 1

Décidément le Cameroun ne ménage aucune opportunité pour atteindre l'objectif de pays émergent à l'horizon 2035. Des projets innovants sont conçus et des chantiers sont lancés ici et là avec le concours financier des partenaires diversifiés tant au niveau bilatéral que multilatéral. La plus récente bouffée d'oxygène pour la réalisation progressive de ce vaste chantier de développement nous vient de cet accord de prêt de 243 milliards de F finalisé avant-hier entre le Cameroun et la République populaire de Chine pour la construction du barrage hydroélectrique de Memve'ele.

On ne peut ignorer l'importance du barrage en question dont la puissance est évaluée à 201 mégawatts et qui devra produire annuellement 1140 gigawatts dans la stratégie de résorption du déficit énergétique, car tout le nœud du problème est là. Comment devenir un pays véritablement émergents si l'on ne passe pas par une industrialisation réelle et bien maîtrisée.

Laquelle ne peut s'accomplir, en un mot comme en mille, que si l'énergie nécessaire est disponible à suffisance. Et dans ce secteur névralgique, le Cameroun accuse un énorme déficit qui demeure comme une véritable plaie à l'origine du mal développement du pays. Pour être sortie de ce cercle vicieux, la Chine peut revendiquer une grande expertise grâce à laquelle en très peu de temps elle a pu se hisser au rang des premières nations industrialisées de la planète.

Il apparaît même très important de relever une telle performance exceptionnelle en cette année majeure où les deux pays célèbrent les quarante ans de leurs relations qui mettent en présence deux nations, certes différentes de par leurs cultures, mais qui ont tant à se donner à l'une et à l'autre. D'un côté, la République populaire de Chine, grande puissance émergente du III^{ème} millénaire qui affiche une réussite économique exemplaire grâce au génie créateur de son peuple. En face, la République du Cameroun, pays leader de la sous-région Afrique centrale, dispose d'énormes potentialités naturelles qui ne demandent qu'à valorisés être pour le bien-être l'épanouissement total de sa population. En ce sens, l'explosion judicieuse des matières premières nationales a besoin de la dynamique de l'industrie chinoise dans l'esprit de la politique du partenariat réciproque de « gagnant gagnant ». En quarante années, la coopération entre les deux pays n'a jamais cessé de se développer et de se renforcer.

Cette coopération dynamique a permis aux deux nations de construire une relation solide d'amitié, faite de confiance et de respect mutuel. Elle a ouvert la voie à de nombreuses réalisations d'envergure au Cameroun. Il serait sans doute bien fastidieux de les citer de manière exhaustive. Pourtant, comment ne pas souligner les exemples du barrage hydroélectrique de Lagdo, du palais des congrès de Yaoundé, de l'hôpital gynéco obstétrique et pédiatrique et du palais polyvalent des sports de Yaoundé. Ces deux derniers joyaux ont été inaugurés par le chef de l'Etat, Paul Biya, en 2002 et 2009. D'autres projets importants pour le développement socio-économique du pays sont en cours, notamment dans les secteurs de l'agriculture (culture et transformation du riz, du maïs et du manioc) des télécommunications

(projet Backbone de transmission par fibre optique) de la santé (construction à Yaoundé d'un centre de lutte contre le paludisme et à Douala d'un hôpital mère et enfant) et de l'habitat (construction de 1500 logements sociaux à Yaoundé) avec un financement déjà disponible de 33,5 milliards de F.

Autant de réalisations probantes qui montrent que la coopération sino-camerounaise s'opère en toute sérénité mais dans l'efficacité et compte tenu de l'intérêt BIC a compris des deux peuples. Avec le financement du barrage de Memve'e, et avant cela celui du port en eau profonde de Kribi (207 milliards de F en janvier dernier) : la Chine s'affirme comme un partenaire stratégique dans la marche du Cameroun vers l'émergence.

TEXTE 2

D'après le MINEPAT, le Cameroun est sur une bonne voie... A pratiquement deux points du but.

Le MINEPAT fait cette déclaration dans une interview qu'il a accordé au quotidien gouvernemental Cameroon Tribune dans sa livraison de ce Mercredi 6 avril 2011. Dans cet entretien, Louis Paul Motaze fait des révélations assez encourageantes et qui, dans l'ensemble, donnent à espérer. D'après Louis, Paul Motaze, l'année 2010, qui constitue la première année d'implémentation du DSCE, a mis l'accent sur la mise en place des piliers. Ces piliers « sans lesquels la stratégie mise en place en termes de croissance, d'emplois et de gouvernance, aura du mal à atteindre les résultats escomptés », sont une douzaine. Entre autres, le relèvement progressif de la part de l'investissement, l'orientation de l'aide publique au développement vers les secteurs prioritaires de DSCE, l'allègement des procédures de passation des marchés publics. Louis Paul Motaze apprend dans ce sens que les prévisions des dépenses d'investissement sur les ressources internes à environ 21,4% contre 2,1% en 2009. « Cependant, lorsqu'on y inclut des financements extérieurs, ces dépenses qui se situent à environ 676,8 milliards en 2010, représentent plus que 26% du budget global, l'objectif étant d'atteindre les 30% à l'horizon 2020 », déroule le MINEPAT.

On apprend également qu'au cours de l'année 2010, environ 76 milliards FCFA ont été alloués à huit grands projets, soit près de 15% du Budget d'Investissement Public (BIP) sur ressources internes. « L'effort en matière de prise en charge des grands projets est évidemment appréciable en cette première année de mise en œuvre du DSCE et montre à suffisance la volonté des plus hautes autorités de l'Etat de rompre avec le saupoudrage général constaté », commente Louis Paul Motaze. La vision de développement à long terme du Cameroun est de faire du pays un « pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » à l'horizon 2035. Cette vision est déclinée en périodes décennales dont la première a été opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et L'emploi (DSCE) qui porte sur la période 2010-2020. Porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle dans la période 2010-2020, ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% à l'horizon 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an et ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020. Voilà les principaux objectifs du DSCE.

TEXTE 3

L'émergence sur la scène diplomatique, économique et commerciale de nouveaux acteurs comme la Chine, l'Inde ou le Brésil bouleverse les relations extérieures des pays industrialisés, notamment les objectifs, les politiques et les pratiques dans le domaine de l'aide au développement.

La notion de pays émergents qualifie des pays en développement qui, par leur poids diplomatique, économique ou démographique, occupent aujourd'hui une place majeure dans les enjeux globaux et dans les discussions et les négociations internationales de nature économique et sociale. La Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud forment le noyau dur de ces pays : la Chine en raison de sa taille, de son dynamisme économique qui perturbe les marchés, et de sa puissance militaire, l'Inde surtout du fait de sa structure démographique ; le Brésil en raison de son poids commercial et de son influence politique internationale ; et l'Afrique du Sud en raison de son leadership politique et économique en Afrique. Toutefois, d'autres pays peuvent relever de cette approche selon le type de question étudiées.

Toujours considérés dans le système des Nations Unies et par les institutions financières internationales comme des pays en développement, les pays émergents suscitent un intérêt particulier. Ils modifient notablement le modèle économique, politique et social hérité de la seconde guerre mondiale et disposent des moyens de s'imposer, de modifier les règles et de bousculer les habitudes du « club » des pays développés. Leur politique étrangère est étroitement liée à leur politique de développement. En résultent des tensions sur l'accès et la gestion des ressources naturelles (pétrole, minerais, forêts...) ; le commerce, la fourniture des biens publics mondiaux. Cette situation perturbe les relations entre les acteurs politiques et économiques et soulève bon nombre de questions, qui restent encore sans réponse tant les stratégies des pays émergents sont différentes et difficiles à décrypter. De nombreuses interrogations se posent en particulier pour les acteurs du développement, et ceci pour au moins trois raisons :

1. La légitimité de l'aide destinée aux pays émergents qui, de plus en plus, s'imposent comme des concurrents sérieux pour les pays industrialisés. Faut-il continuer à les aider ? Avec quels objectifs, selon quels mécanismes, et jusqu'à quand ? Comment cette aide peut-elle avoir un impact significatif et durable ? Comment répondre aux attentes des pays et construire des partenaires sérieux ? La France semble privilégier les enjeux globaux pour fonder la légitimité de son aide compte tenu du rôle de ces pays dans les réponses à apporter. Plus généralement, ce sont les modes de production (normes sociales, protection de l'environnement, qualité....) et de consommation (énergie, matières premières) qui sont en jeu. Comment l'aide peut-elle les modifier, les infléchir, ou encore avoir un impact sur la répartition des richesses et la réduction des inégalités ?
2. L'inclination des pays émergents à s'imposer progressivement comme des donateurs pour les pays plus pauvres qu'eux. Certes, les sommes avancées sont encore loin de rivaliser avec les volumes financiers consacrés par les donateurs bilatéraux les plus importants. Néanmoins, elles ne sont pas négligeables, surtout lorsqu'elles sont concentrées sur un petit nombre de pays. La question prend une autre envergure lorsque les donateurs émergents :

- utilisent des pratiques qui ne correspondent pas aux standards

- traitent avec des Etats mis en quarantaine par les bailleurs bilatéraux et multilatéraux en raison de leur mépris des règles de bonne gouvernance ;

- s'engagent sur des secteurs délaissés ces dernières années par les autres bailleurs, comme la fourniture d'infrastructures ;

- prêtent à des pays en développement dont la dette vient d'être annulée, au risque de les voir retomber dans les mêmes travers ;

Véhiculent des modèles de développement qui ne répondent pas nécessairement aux orientations privilégiées par les pays développés.

3. Les pays émergents chahutent la gouvernance internationale de l'aide, à la fois sur le plan institutionnel et sur le plan conceptuel. Leurs stratégies remettent en cause le rôle et la raison d'être des institutions financières internationales-par exemple quand le Brésil ; l'Argentine et la Russie remboursent leurs emprunts au FMI par anticipation. Les organes directeurs de ces institutions doivent s'interroger sur cette nouvelle donne, conjoncturelle ou permanente, et définir de nouvelles règles –une réforme du FMI est sans doute incontournable. Le rôle du CAD est également contesté et certains donateurs émergents n'adhèrent pas nécessairement aux objectifs internationaux adoptés par la communauté internationale –en tout cas, ils n'y font pas référence dans la définition de leurs objectifs de développement tant nationaux que pour les pays qu'ils aident .Faut –il intégrer les pays émergents dans le CAD ou créer une autre instance ?Comprendre ces évolutions n'est pas chose facile .Le comportement de chaque pays émergent est déterminé par nombre variables :les dynamiques de développement à court ,moyen et long terme ;les alliances stratégiques ;les contraintes économiques et sociales ;les besoins d'internationalisation des entreprises nationales ,etc. Les politiques d'aide ne sont qu'un élément des stratégies plus larges.

TEXTE 4

Le gouvernement camerounais va continuer sa lutte contre la pauvreté avec une nouvelle approche. Exit le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté(DSRP) adopté en 2003 et qui tablait sur un taux de croissance annuel moyen de 5,5% sur la période 2003-2007 pour réduire la pauvreté dans le pays.

Bienvenue au Document Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)qui définit le cadre global et sectoriel des actions gouvernementales pour les dix prochaines années(2010-2020).Ce document prendra en compte les entraves à la croissance économiques constatées lors de la dernière décennie .En effet ,sur la période de mise en œuvre du DSRP, la croissance a été inférieure à 4% et le niveau de pauvreté n'a guère bougé. Et c'est conscient de cela, que le gouvernement a décidé de changer de fusil d'épaule.

Vendredi dernier, le ministre de l'économie, de la planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat).Louis Paul Motaze a présenté de façon solennelle le DSCE.D'après le Minepat, le DSCE se distingue du DSRP par son intégration dans une perspective globale de développement .Ce document a-t-il affirmé, constitue la première phase de mise en œuvre d'une vision qui s'étale sur 25 ans.

Globalement afin de réduire la pauvreté des camerounais à sa plus simple expression, ce document place le défi de la croissance et de la création d'emplois au centre de ses actions .Ainsi ,les objectifs du DSCE se résument en un taux de croissance de 5,5% en moyenne annuelle entre 2010 et 2020 .Le document contient également une stratégie de l'emploi dont « l'ambition est de ramener le niveau de sous-emploi de 75,8% actuellement à moins de 50% en 2020 ».Toutes ces mesures visent à ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020 et de pouvoir réaliser à cette même période ,les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Sur le plan opérationnel, la stratégie se focalise sur cinq points principaux : le développement des infrastructures, la modernisation de l'appareil de production ,le développement des capacités humaines ,le renforcement de l'intégration régionale et l'appui au financement de l'économie .En clair ,dans le DSCE, le gouvernement a placé le développement des infrastructures à la base de son action .Ces projets « structurants » comme les qualifient les pouvoirs publics se répartissent notamment dans les secteurs énergétiques du BTP, des transports ,des TIC, ainsi que du développement urbain et de l'habitat.

D'une manière générale, le DSCE tel qu'adopté par le gouvernement a été bien accueilli par les observateurs. Il faut souligner que le document a été élaboré suivant une approche participative des citoyens et d'experts nationaux de tous les secteurs. Toutefois, au cours de sa présentation officielle, quelques réserves ont été émises.

Grosso modo, de nombreux intervenants ont insisté sur l'amélioration de climat des affaires .La poursuite de la lutte contre la corruption et la flexibilité du DSCE afin qu'il puisse se réajuster au gré des circonstances .L'autre souhait émis par certains intervenants et notamment, les partenaires au développement (BAD. Banque mondiale) est que les belles options contenues dans le DSCE se traduisent rapidement en actions concrètes.

TEXTE 5

L'émergence marque un réel point tournant ,faisant passer un pays pauvre d'un équilibre de faible croissance à un meilleur équilibre de croissance forte et durable .Bien cerné ,le concept d'émergence viendrait ainsi apporter une grande contribution à la théorie du développement .Car ,jusqu'ici le seul but fixé aux nations pauvres est de chercher à converger avec les pays riches. Or, la convergence est un chantier de longue portée (des douzaines voire des centaines d'années), comme en atteste l'histoire économique contemporaine. Et, ne retenir comme cible que cet horizon lointain conduirait à inclure, pour longtemps, dans le même ensemble de pays en développement des nations aux trajectoires et aux perspectives fort divergentes .Aujourd'hui, Singapour continue ainsi d'être classé, par la CNUED, avec la Sierra Leone (qui est particulièrement pauvre), dans la catégorie des pays en développement, alors même qu'il n'a presque plus rien à envier aux pays les plus avancés d'Europe et d'Amérique.

Une classification nette des nations en développement, identifiant des strates plus de pays, s'avère donc indispensable, afin de tenir réellement compte de la réalité. Un tel exercice répond à des exigences d'équité et de rigueur statique .Il possède une autre vertu :celle de sanctionner positivement les progrès accomplis par les pays les plus performants et de leur permettre de célébrer des victoires intermédiaires (« Quick wins »)stimulantes pour continuer à mobiliser les énergies ,poursuivre dans la voie tracée ,engager d'autres réformes structurantes et institutionnaliser les bonnes pratiques .Une telle étape est hautement importante dans le processus de transformation que constitue le chantier du développement .

TEXTE 6

Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE),un est guide présentant la vision à long terme de l'Etat ,en développement .Pour sortir le Cameroun de la pauvreté et en faire un pays émergent à l'horizon 2035,le développement du pays doit prioritairement cibler les secteurs essentiels que sont l'énergie ,l'eau ,la santé ,l'éducation ,les transports ,les mines et l'agriculture.

La vision du développement au Cameroun à l'horizon 2035 se formule ainsi qu'il « CAMEROUN :UN PAYS EMERGENT,DEMOCRATIQUE ET UNI DANS SA DIVERSITE ».La volonté de devenir un pays émergent ,démocratique et uni dans sa diversité intègre quatre objectifs généraux à savoir(i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ,(ii) devenir un pays à revenu internationale ;(iii)atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé et ,(iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement compte mettre en œuvre, de manière cohérente et intégrale : (i) une croissance, (ii) une stratégie d'emplois, et (iii) une stratégie d'amélioration de la gouvernance de la gouvernance et de la gestion stratégie de l'Etat.

Quelques projets ...

De nombreux projets d'envergure font en ce moment l'objet d'une attention particulière aussi bien des dirigeants que des partenaires stratégiques. Réunis sous le vocable « projets structurants », ils consistent en la réalisation des infrastructures et des équipements de production, la construction de logements, l'amélioration de secteurs tels que l'éducation, la santé, le transport ou encore les loisirs. De par leur envergure, les projets structurants sont destinés à développer les aires géographiques où ils sont implantés en tirant le meilleur parti économique de leur potentiel naturel et humain. Ils sont ainsi appelés à générer d'autres projets, à créer de nombreux emplois au profit de la population, et à faire participer un ensemble d'acteurs diversifiés et favoriser la mise en réseau et le maillage du territoire.

Energie .A travers la réalisation des programmes d'entretien, de réhabilitation et de développement de la capacité énergétique du pays, le Cameroun compte successivement résorber définitivement le déficit structurel, accompagner les besoins énergétiques pour l'atteinte des objectifs de croissance escomptés, devenir un exportateur ainsi à l'équilibre de la balance commerciale du pays à 3000MW. Le programme d'aménagement dans le sous-secteur énergétique contient des actions de court, moyen et long termes. Parmi les actions de court terme, on peut citer notamment le barrage de Lom Pangar, la centrale thermique de Yassa et la centrale à gaz de Kribi. A moyen terme, sont envisagés le barrage de Memve'ele,les centrales de Nachtigal, Song Mbengue, Warak, Colonies et Ndockayo .A long terme ,il est envisagé le développement de plusieurs sites présentant un potentiel à l'exportation d'énergie.

Bâtiments et Travaux Publics .Dans le sous –secteur routier, les orientations stratégiques à moyen et long termes du gouvernement à l'horizon de la stratégie sont cohérentes avec le scénario ambitieux du plan Directeur Routier et la stratégie sectorielle élaborés. Les opérations d'entretien routier vont permettre, à l'horizon de la stratégie, d'améliorer nettement le niveau de service (55% du réseau en bon état), grâce à la mise en place d'une stratégie pertinente d'intervention .La réhabilitation du réseau routier (2000 Km de routes bitumées à réhabiliter d'ici 2020), ainsi que l'intensification du bitumage des routes en terre (plus de 3500 km à l'horizon 2020) viendront compléter ce dispositif. Les priorités d'intervention concerneront l'accompagnement des grands projets industriels et agro-pastoraux, les corridors régionaux (transafricaine, corridors, nord-sud, réseau CEMAC), le réseau des routes nationales, ainsi que les grands projets d'infrastructures

d'accompagnement au secteur privé (second pont sur le Wouri, boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé)

Transports. Le système des transports devra se fonder sur les atouts indéniables du pays afin de contribuer efficacement à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté. Le Gouvernement mettra l'accent sur l'aménagement de nouvelles infrastructures portuaires porteuses de croissance. Il s'agira principalement de i) la construction d'un port en eau profonde à Kribi ; ii) la construction du port en eau profonde à Limbe ; iii) la construction du Yard pétrolier de Limbe, et iv) l'aménagement de nouvelles voies ferrées (plus 1000km) selon les standards internationaux.

Infrastructures de développement urbain et de l'habitat. Le défi dans ce domaine est de créer un espace économique national intégré. Il s'agit non seulement de maîtriser le développement des villes (taux d'urbanisation de 57,3% en 2020) et d'en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel, mais également de promouvoir l'émergence des périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement des zones rurales environnantes.

Eau et assainissement. L'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement de base en milieu rural est limité. Le gouvernement entend par conséquent, améliorer cette situation, porter à 75% en 2020 le taux d'accès à l'eau potable et pour cela (i) réhabiliter les infrastructures existantes réalisés dans leur très grande majorité depuis plus de 20 ans ; (ii) réaliser des extensions des réseaux existants qui n'ont pas suivi le rythme d'expansion urbain et démographiques ; (iii) favoriser la réalisation des programmes des branchements à grande échelle.



TEXTE 7

On appelle couramment « pays émergent » un pays en développement ayant déjà rattrapé en partie les pays développés (par exemple, les Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie (NPIA), Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong, Singapour) ou qui semble sur la bonne voie pour connaître la même succès story (Chine, Inde dans moindre mesure). Il s'agit principalement des économies du Sud-est asiatique, des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) et de quelques pays d'Amérique latine, mais aussi de la Turquie, de l'Afrique du Sud... Comme il n'y a pas des critères clairs, on appelle souvent indifféremment « pays émergents » tous les pays en développement qui connaissent une croissance forte sans plus de précisions.

L'émergents = pays avant-hier sous-développés, hier en développement, aujourd'hui qui émergent à la croissance économique. Les principaux pays émergents sont résumés par l'indice BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). A noter que Singapour et Hong-Kong ne sont pas des pays émergents mais développés, comme Taiwan et la Corée du Sud ; tous ces pays sont appelés les Dragons.

Le Mexique est aussi un pays émergent à l'instar du Brésil et dépassera la France d'ici 2020 environ. Des pays émergents de moindre importance existent, tels que la Turquie, l'Iran, la Thaïlande, la Malaisie, l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Chili, l'Arabie Saoudite, qui d'ici peu devrait rejoindre le rang des pays développés.

En 2009, les pays du BRIC ont un PIB de 16000 milliards de dollars, soit déjà 20% de plus que les États-Unis (14000 milliard). En 2020, leur PIB sera le double des États-Unis, ou le même que celui des États-Unis, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie, Canada, Espagne réunis.